

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 février 2023

Bilan 2022 de l'accidentalité routière en Nouvelle-Aquitaine : hausse préoccupante de la mortalité sur les routes. Le préfet appelle à la mobilisation de chacun et annonce un renforcement des contrôles.

Au niveau national, l'année 2022 est marquée par la fin des restrictions sur les déplacements et les obligations de télétravail liées aux mesures sanitaires. Même si la pandémie de Covid-19 est toujours active, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un niveau proche de celui d'avant pandémie, avec néanmoins une évolution des mobilités vers des modes de déplacement doux et le maintien d'un certain niveau de télétravail.

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre de blessés et d'accidents corporels sont inférieurs à ceux des années 2021 et 2019 : 5 421 blessés en 2022 contre 5 775 en 2021 et 5966 en 2019, et 4 344 accidents corporels en 2022 contre 4 665 en 2021 et 4 828 en 2019. Cependant, le nombre de tués est en hausse : 376 en 2022 contre 347 en 2021 (+8%) et 361 en 2019 (+4 %).

La majorité des tués sont des hommes de 65 ans et plus, ayant utilisé une voiture ou un deux-roues motorisés sur une route hors agglomération. Cependant, le mode de déplacement dont la mortalité a le plus augmenté par rapport à 2019 est le vélo (+50%).

Les principales erreurs de conduite causant les accidents corporels sont le non-respect des règles de circulation (29 %), l'inattention (22 %) et la vitesse excessive ou inadaptée (18 %). La conduite sous l'emprise de l'alcool est à l'origine de 12% de ces accidents corporels, et la conduite sous stupéfiants de 4%

Les départements qui comptent le plus grand nombre de tués sur les routes sont la Gironde (86 tués), la Charente-Maritime (55 tués) et les Pyrénées-Atlantiques (47 tués).

En Gironde, le nombre d'accidents corporels s'élève à 1 288 qui ont fait 1 642 blessés, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année 2021. Le nombre des personnes décédées sur les routes a augmenté de 18 % par rapport à la moyenne de 73 tués par an ces cinq dernières années. Avec 86 tués dans 83 accidents mortels en 2022, le département a dépassé le seuil des 80 accidents mortels qu'il n'avait plus atteint depuis 10 ans.

Les principales causes des accidents mortels demeurent la vitesse excessive ou inadaptée (36 %), l'alcoolémie (22%) et l'inattention (22 %). Depuis trois ans, la proportion de personnes décédées en agglomération sur les routes limitées à 50 km/h, reste supérieure aux autres catégories de la route.

Si l'ensemble des tranches d'âges est impacté par cette augmentation des tués sur en Gironde, les hommes restent les principaux conducteurs responsables et tués des accidents de la route (75 % des tués et 85 % des auteurs présumés responsables des accidents mortels).

Face à ce bilan préoccupant, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, appelle à la mobilisation de chacun pour renverser la tendance. Il annonce un renforcement des opérations de contrôle dans tous les départements de la région.

Ainsi, des opérations de contrôles coordonnées seront réalisées à l'encontre des poids lourds sur les axes structurants de la région mais également à l'encontre des cyclistes en zone urbaine. Des contrôles coordonnés relatifs à l'alcoolémie et à l'usage de stupéfiants chez les conducteurs seront également mis en œuvre.

Les forces de l'ordre seront appuyées par les contrôles mobiles permanents réalisés par les véhicules de l'État à conduite externalisée. Sur le seul département de la Gironde, elles ont relevé en 2022 plus de 4 900 excès de vitesses en moyenne chaque mois.

En parallèle de ces opérations de contrôle, les services de l'Etat mettront en place des actions régionales de prévention et de sensibilisation (formations des élus, des bénévoles de la sécurité routière, webinaires à l'attention des chefs d'entreprise sur le risque routier professionnelle...) et des actions avec l'ensemble des coordinations départementales (journée 2 roues motorisées, opérations de communication à l'attention des publics vulnérables...).

« L'an dernier, 376 personnes sont mortes sur les routes de Nouvelle-Aquitaine, soit 29 de plus qu'en 2021. Cette situation n'est pas acceptable. Elle traduit un relâchement des comportements au volant. Il faut se ressaisir. J'appelle les usagers de route à la prudence et à la responsabilité. Les forces de l'ordre seront particulièrement présentes sur les routes et sanctionneront les comportements dangereux », le préfet Etienne GUYOT.

Retrouvez le détail du bilan provisoire 2022 de l'accidentalité en Gironde sur : <u>www.gironde.gouv.fr</u> et en Nouvelle-Aquitaine sur <u>www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine</u>

*les chiffres de l'accidentalité routière 2022 seront officiellement arrêtés au mois de mai 2023 par l'Onisr